

Publié le 22/02/2013 à 06h00
Par **Jean-Louis Hugon**

© www.sudouest.fr 2013

Les truites sont bien françaises

La société de Roquefort travaille sous le label Origine France garantie. Ce qui rassure le consommateur sur la provenance du poisson fumé.



[LEG_LEGENDE]Stéphane Dargelas, directeur commercial (à gauche) et Emmanuel Mazeiraud, directeur technique d'Aqualande. (Photo Nicolas le lièvre[])

En matière de transparence sur la production de denrées alimentaires, la société Aqualande, de Roquefort, a misé sur le haut de gamme: le label Origine France garantie, certifié par le bureau Veritas. « Toutes nos truites, explique Stéphane Dargelas, directeur marketing d'Aqualande, sont nées, produites et transformées en France, et même dans le grand Sud-Ouest. Deux écloseries à Pissos et Casteljaloux (47), 25 piscicultures en Aquitaine et Midi-Pyrénées (une en Languedoc), la transformation étant réalisée sur nos sites de Roquefort et Sarbazan. »

Le second paramètre, pour des produits plus transformés (plats cuisinés par exemple), est que plus de 50% de la valeur ajoutée du produit commercialisé est réalisée en France. Pour la truite fumée, cela donne 97% de truite et 3% de sel, lui aussi provenant de France d'ailleurs.

PUBLICITÉ

De l'œuf à l'assiette

Ce qui permet à Aqualande de garantir à 100% l'origine des animaux, et même si 20 à 25% de leur nourriture provient des protéines de poissons pêchés au Pérou et au Chili, tout est indiqué sur l'emballage. L'engagement Agriconfiance, depuis 2004, qui garantit la qualité du suivi des piscicultures par le respect des guides des bonnes pratiques d'élevage, une traçabilité totale de l'œuf à l'assiette et le respect du cahier des charges pour l'alimentation. La charte 3D (direction développement durable), qui donne le respect de pratiques environnementales, comme le bilan carbone. Et enfin, le nom et l'adresse du producteur, y compris pour le bio, puisqu'Aqualande possède deux piscicultures biologiques, dans la Nive des Aldudes (Pays basque) et dans les Cévennes.

« Ce qui est également bon pour l'emploi local et développe une aquaculture familiale de proximité, poursuit M. Dargelas. C'est tout à fait conforme à l'origine de la coopérative des aquaculteurs, lancée en 1980 par cinq pisciculteurs landais qui voulaient revitaliser le territoire de la Haute Lande, qui venait de connaître le sinistre de la fin de l'industrie du gemmage. »

La première unité de conditionnement de truites fut d'ailleurs installée à Roquefort, à la place d'une ancienne usine de distillation de résine. Trente ans après, la filière continue à se développer.

Lire également en page 2-3.